

Salle d'accueil des enfants, règlement d'utilisation

La salle d'accueil est réservée aux enfants inscrits aux activités de la maison de quartier. Elle est accessible du lundi au vendredi, de sept heures trente à dix-huit heures.

Le matériel

Les jeux et le matériel de bricolage sont à disposition des enfants. Chacun range ce qu'il a utilisé avant de quitter la salle. Le matériel abîmé est signalé à l'animateur présent.

Les règles de vie

On se déplace calmement dans la salle. On demande avant d'emprunter quelque chose. On respecte le travail des autres. Ces trois règles sont affichées à l'entrée et rappelées chaque début d'année aux enfants comme aux parents.

Attention : les objets personnels apportés par les enfants restent sous leur responsabilité. La maison de quartier ne peut être tenue responsable des pertes ou des dégradations.

Contact : Nadia Bouchard, coordinatrice, au 069 22 34 56